



# Tableau de bord

## Observatoire de l'emploi et de l'activité dans les services à la personne

Mars 2010





## **Ralentissement de la création d'emploi dans les services à la personne en 2009 mais perspective de retour à des rythmes de croissance plus rapides en 2010**

La crise que l'économie française a traversée à partir de l'automne 2008 a eu un effet direct et durable sur les grandes variables qui conditionnent l'emploi et l'activité dans le secteur des services à la personne.

Le retournement brutal observé au quatrième trimestre 2008 et au premier trimestre 2009, et la lente remontée qui a suivi, ont lourdement pesé sur la croissance de l'emploi et sur les dépenses des particuliers. Les inquiétudes relatives à l'évolution future de l'activité et de l'emploi ont incité les particuliers à développer une épargne de précaution. Les chiffres et le profil de la croissance globale en ont été gravement affectés : à la quasi stagnation de la croissance économique en 2008, a succédé en 2009 un recul du PIB de 2,2%. Le marché de l'emploi a lui aussi été durement atteint, malgré les mesures de chômage partiel qui ont joué un rôle d'amortisseur. Au final, le nombre d'heures travaillées dans l'ensemble de l'économie en 2009 a reculé de 1,4%, et le nombre de salariés de 1,3%.

Dans ce contexte économique déprimé, le secteur des services à la personne a connu une nette inflexion mais est resté en croissance ces deux dernières années. Les grands indicateurs de l'activité et de l'emploi témoignent de la résistance du secteur à la crise. Compte tenu du retour de la croissance en 2010 (prévision de +1,8% pour le PIB) ces indicateurs devraient enregistrer des perspectives plus favorables en 2010. Trois indicateurs illustrent tout particulièrement cette évolution :

- La progression des heures travaillées dans les services à la personne, qui pourrait atteindre 2,2% en 2010 après +1,3% en 2009 ;
- La hausse attendue des emplois ETP : +22 000 en 2010 (prévision), après +15 000 en 2009 (estimation) ;
- La part du secteur dans le PIB, qui approche 1% en 2010.

## Activité

Malgré l'entrée de la France en récession au quatrième trimestre 2008, l'activité des services à la personne mesurée par le nombre d'heures travaillées a continué de se développer. Le rythme de croissance a cependant été plus lent qu'auparavant.

En 2009, on estime à 1,3% la hausse du nombre d'heures travaillées dans le secteur, comparé à une baisse de 1,4% dans l'ensemble de l'économie. Le volume total des heures travaillées dans les services à la personne atteindrait ainsi 1359 millions d'heures, soit une progression de 18 millions par rapport à 2008.

En 2010, les prévisions retiennent une légère progression de l'activité, avec une hausse du nombre d'heures travaillées chiffrée à 30 millions.

## Répartition de l'augmentation du nombre d'heures travaillées en 2010



Source : prévisions BIPE

## Évolution du nombre total d'heures travaillées selon le mode de prestation

	Millions						Accroissement en %				
	2005	2006	2007	2008	2009(p)	2010(p)	2006/2005	2007/2006	2008/2007	2009/2008	2010/2009
Salariés chez les particuliers employeurs	515	527	546	548	550	558	2.4	3.5	0.5	0.3	1.5
Salariés des prestataires (1)	164	185	207	228	238	249	12.7	11.9	10.3	4.1	4.9
<b>Total</b>	<b>679</b>	<b>712</b>	<b>753</b>	<b>777</b>	<b>788</b>	<b>807</b>	<b>4.9</b>	<b>5.6</b>	<b>3.2</b>	<b>1.4</b>	<b>2.5</b>
Assistants maternelles (2)	531	548	554	564	571	582	3.2	1.1	1.9	1.2	1.9
<b>Total des heures travaillées dans le secteur</b>	<b>1 210</b>	<b>1 260</b>	<b>1 306</b>	<b>1 341</b>	<b>1 359</b>	<b>1 389</b>	<b>4.2</b>	<b>3.7</b>	<b>2.7</b>	<b>1.3</b>	<b>2.2</b>
Nombre d'heures travaillées dans l'ensemble de l'économie (3)	33 586	33 423	34 286	34 442	33 951	33 916	-0.5	2.6	0.5	-1.4	-0.1
Part des services à la personne en %	3.6	3.8	3.8	3.9	4.0	4.1					

(p) Prévisions BIPE

Source : BIPE, données ACOSS, DARES, INSEE et IRCEM

(1) Données provisoire pour 2008

(2) Estimation BIPE sur la base de 39 heures de travail hebdomadaire pendant 47 semaines multiplié par le nombre d'assistants maternels

(3) Données Comptabilité Nationale - INSEE jusqu'en 2007 et estimations BIPE pour 2008

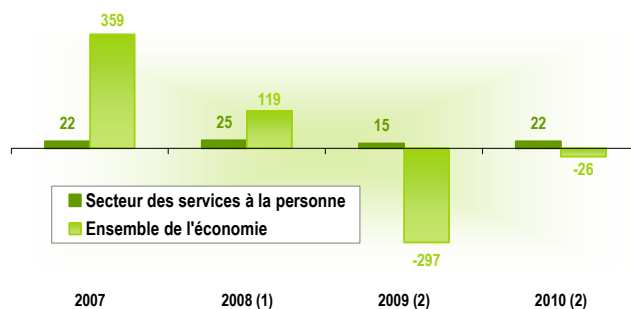
## Emplois en équivalent temps plein

En équivalent temps plein (ETP), le secteur des services à la personne se distingue des autres secteurs économiques par la création nette d'emploi en période de basse conjoncture.

Les services à la personne ont donc bien résisté à la crise. En 2009, alors que l'ensemble de l'économie aura perdu près de 300 000 emplois ETP, les premières estimations tablent sur la création de quelques 15 000 emplois ETP dans les services à la personne.

Ce mouvement de création devrait se poursuivre en 2010 avec 22 000 emplois ETP créés dans le secteur.

## Variation de l'emploi dans le secteur et dans l'ensemble de l'économie (\*)



(1) données provisoires ou estimées  
(2) prévisions

Source : BIPE d'après IRCEM, DARES, ACOSS, INSEE

## Nombre de salariés chez les particuliers employeurs et chez les prestataires en ETP

	En milliers						Accroissement en %				
	2005	2006	2007	2008 (e)	2009(p)	2010(p)	2006/2005	2007/2006	2008/2007	2009/2008	2010/2009
Salariés chez les particuliers employeurs	357	368	374	378	382	389	3.3	1.6	1.0	0.9	2.0
Assistants maternelles	290	299	302	308	312	318	3.2	1.1	1.9	1.2	1.9
Salariés des prestataires	114	129	142	157	165	174	13.6	9.8	10.8	4.8	5.4
<b>Total</b>	<b>760</b>	<b>797</b>	<b>819</b>	<b>843</b>	<b>858</b>	<b>880</b>	<b>4.8</b>	<b>2.8</b>	<b>3.0</b>	<b>1.8</b>	<b>2.6</b>
Nombre de salariés en ETP dans l'ensemble de l'économie (1)	22 247	22 476	22 836	22 954	22 657	22 631	1.0	1.6	0.5	-1.3	-0.1
Part des services à la personne en %	3.4	3.5	3.6	3.7	3.8	3.9					

(e) Estimations BIPE

Source : BIPE, données ACOSS, DARES, INSEE et IRCEM

(p) Prévisions BIPE

(1) Données Comptabilité Nationale - INSEE jusqu'en 2008

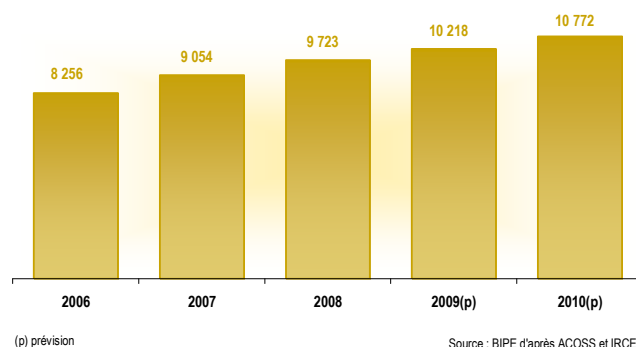
(\*) Le dynamisme économique de 2007 s'est traduit par une augmentation du nombre d'heures moyen travaillé par salarié dans les services aux particuliers et dans le total de l'économie, en rupture avec la tendance lourde de baisse du temps de travail observée jusque là, réduisant ainsi la création nette d'emplois en ETP de l'économie totale et dans les services par rapport aux années antérieures. La baisse du temps de travail hebdomadaire a repris à partir de 2008.

## Masse salariale des salariés (hors prestataires)

La masse salariale des salariés en direct, après la révision des chiffres de 2008, atteindrait 10,2 milliards d'euros en 2009. Le rythme d'augmentation est supérieur à 5% comparé à la croissance quasi nulle de la masse salariale dans l'ensemble de l'économie.

La croissance de la masse salariale reflète à la fois une hausse de l'activité et des emplois, et une augmentation de la rémunération moyenne par salarié. A cet égard, le chiffre de 2009 et plus encore celui de 2010 tiennent compte, pour les assistantes maternelles, de la possibilité qui leur est offerte d'accueillir à leur domicile un quatrième enfant.

### Evolution de la masse salariale (en millions d'euros)



### Masse salariale (assiette déclarative) (\*)

	Millions d'euros						Accroissement en %				
	2005	2006	2007	2008	2009(p)	2010(p)	2006/2005	2007/2006	2008/2007	2009/2008	2010/2009
Salariés chez les particuliers employeurs	4 737	5 285	5 725	6 039	6 266	6 485	11.6	8.3	5.5	3.8	3.5
Assistants maternelles	2 656	2 970	3 329	3 684	3 952	4 287	11.8	12.1	10.6	7.3	8.5
Salaires bruts dans l'ensemble de l'économie (1)	666 198	695 771	726 253	749 732	751 654	763 933	4.4	4.4	3.2	0.3	1.6
Part des services à la personne en %	1.1	1.2	1.2	1.3	1.4	1.4					

(\*) Hors prestataires, dans l'attente des résultats de nOva

(p) Prévisions BIPE

(1) Données Comptabilité Nationale - INSEE jusqu'en 2008

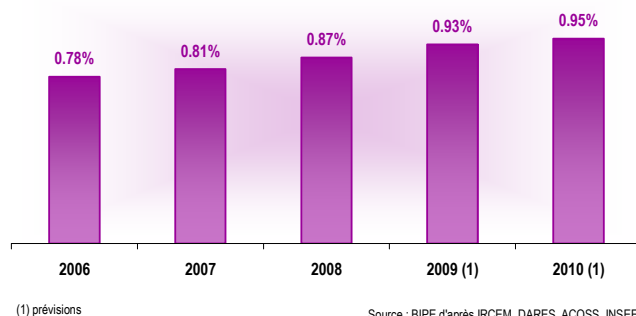
Source : BIPE, données ACOSS, INSEE et IRCEM

## Valeur ajoutée du secteur

Les services à la personne représentent près de 1% de la valeur ajoutée générée dans l'ensemble de l'économie. Cette part croît d'année en année, grâce au développement de l'activité chez les particuliers employeurs, et de l'activité chez les prestataires, non comprise dans les évolutions de la masse salariale du tableau précédent.

En 2009, la valeur ajoutée, selon les premières estimations, devrait croître de 5,7% en valeur, comparé à une baisse du PIB en valeur de 1,2%.

### Part de la valeur ajoutée du secteur dans la valeur ajoutée totale



### Valeur ajoutée du secteur

	Milliards d'euros courants						Accroissement en %				
	2005	2006	2007	2008 (e)	2009(p)	2010(p)	2006/2005	2007/2006	2008/2007	2009/2008	2010/2009
Valeur ajoutée du secteur	11.2	12.6	13.8	15.2	16.1	17.0	11.8	9.9	10.1	5.7	5.9
Valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie	1 547.8	1 614.3	1 697.4	1 752.4	1 728.4	1 780.6	4.3	5.1	3.2	-1.4	3.0
Part des services à la personne en %	0.73	0.78	0.81	0.87	0.93	0.95					

(e) Estimations BIPE

(p) Prévisions BIPE

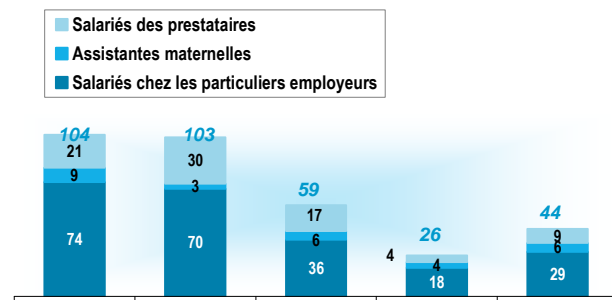
Source : BIPE, données ACOSS, DARES, INSEE et IRCEM

## Salariés ayant travaillé au moins une fois dans l'année

Mesuré en nombre de personnes ayant travaillé au moins une heure dans l'année et non en équivalent temps plein, l'emploi dans les services à la personne continue d'augmenter, même si le rythme se ralentit nettement depuis l'entrée dans la crise économique. En 2008, 1 935 000 personnes ont travaillé au moins une heure dans le secteur, soit 59 000 de plus que l'année précédente.

En 2009, ce chiffre atteindrait, selon les estimations, 1 962 000, soit 26 000 de plus qu'en 2008. La reprise de l'activité en 2010 se traduirait par 44 000 nouveaux salariés.

### Nombre de créations d'emplois (en milliers)



(1) provisoires  
(2) prévisions

Source : BIPE d'après ACOSS, DARES et IRCEM

### Nombre de salariés chez les particuliers employeurs et chez les prestataires

	En milliers						Accroissement en %				
	2005	2006	2007	2008	2009(p)	2010(p)	2006/2005	2007/2006	2008/2007	2009/2008	2010/2009
Salariés chez les particuliers employeurs	1 169	1 242	1 312	1 348	1 367	1 395	6.3	5.6	2.8	1.4	2.1
Assistants maternelles	290	299	302	308	312	318	3.2	1.1	1.9	1.2	1.9
Salariés des prestataires (1)	211	233	262	279	284	293	10.1	12.9	6.4	1.6	3.2
<b>Total (2)</b>	<b>1 669</b>	<b>1 774</b>	<b>1 876</b>	<b>1 935</b>	<b>1 962</b>	<b>2 005</b>	<b>6.3</b>	<b>5.8</b>	<b>3.1</b>	<b>1.4</b>	<b>2.2</b>

Source : BIPE, données ACOSS, DARES et IRCEM

(p) Prévisions BIPE

(1) Données provisoire DARES pour 2008

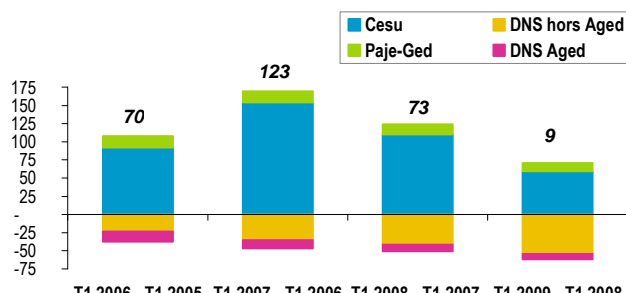
(2) Total avant correction pour double comptes

## Particuliers employeurs

En 2009, la France compterait au cours du premier trimestre 2,02 millions de particuliers employeurs. Ce nombre ne progresse que de 0,5% par rapport à 2008 : cette évolution est en rupture par rapport aux années précédentes pendant lesquelles le nombre de particuliers employeurs progressait à un rythme annuel moyen de près de 5%.

Le développement rapide de l'emploi rémunéré en CESU et en Paje-Ged, et la baisse continue des DNS se poursuivent. Trois ménages sur quatre utilisent le CESU.

### Variation du nombre de particuliers employeurs selon le mode de déclaration, en milliers



(1) provisoire

Source : BIPE, données ACOSS

### Nombre de particuliers employeurs par mode de déclaration

	En milliers					Accroissement en %			
	2005	2006	2007	2008	2009 (p)	2006/2005	2007/2006	2008/2007	2009/2008
Cesu	1 114.3	1 206.4	1 360.3	1 470.2	1 529.6	8.3	12.8	8.1	4.0
DNS hors Aged	563.4	540.2	504.9	463.5	409.1	-4.1	-6.5	-8.2	-11.7
Paje-Ged	13.6	29.2	44.6	58.8	70.2	114.8	52.9	31.8	19.5
DNS Aged	50.6	36.3	24.9	15.5	8.2	-28.2	-31.5	-37.6	-47.1
<b>Total</b>	<b>1 741.9</b>	<b>1 812.2</b>	<b>1 934.7</b>	<b>2 008.1</b>	<b>2 017.1</b>	<b>4.0</b>	<b>6.8</b>	<b>3.8</b>	<b>0.5</b>

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année

(p) provisoire

Source : BIPE, données ACOSS

Cesu : chèque emploi service universel, DNS hors Aged : déclaration nominative trimestrielle simplifiée hors allocation garde d'enfant à domicile

Paje-Ged : prestation d'accueil du jeune enfant - garde d'enfant à domicile, DNS-Aged : déclaration nominative trimestrielle simplifiée - allocation garde d'enfant à domicile

## Sources et méthodes

Cette partie a pour objet de préciser les différents concepts utilisés dans le cadre de l'Observatoire de l'emploi de l'ANSP. Les données du présent tableau de bord portent sur la France métropolitaine.

### **Les salariés de particuliers employeurs (données IRCEM)**

Le nombre de salariés chez les particuliers employeurs et d'assistants maternels est comptabilisé sur l'année en retenant tous les salariés ayant travaillé au moins une fois dans l'année. Ce concept permet de suivre l'ensemble de la population salariée concernée par les politiques de l'emploi, de comptabiliser la masse salariale annuelle totale y afférente, d'apprécier la contribution des SAP à la création de revenus et de pouvoir d'achat, et de comparer la contribution du secteur à celle d'autres secteurs d'activité.

Pour couvrir la totalité du champ des particuliers employeurs, il faut utiliser trois sources complémentaires de données primaires : les URSSAF, qui recensent les informations relatives aux salariés employés directement par les particuliers qui utilisent la Déclaration Nationale Simplifiée (DNS) ; le CNTCESU pour les salariés déclarant au CESU ; et, le centre national Pajemploi pour les salariés des particuliers qui bénéficient de la Paje. Ces données sont communiquées aux organismes sociaux. L'IRCEM utilise les données centralisées par la CNAV, pour toutes les données relatives aux salariés des particuliers employeurs, et les données ACOSS pour le nombre de particuliers employeurs. L'ACOSS, qui reçoit directement les données des URSSAF, conserve toutes les informations relatives aux employeurs, mais pas celles relatives au nombre de salariés déclarés sur base de la DNS. On ne peut donc avoir une vision complète de l'emploi salarié des particuliers employeurs sur base de la seule source ACOSS.

A l'heure actuelle, les données communiquées sur une base trimestrielle par l'ACOSS sont relatives à la masse salariale, au nombre total d'heures prestées, au nombre de particuliers employeurs et à l'activité des OASP.

Les données relatives au nombre d'assistants maternels et à la masse salariale correspondante sont communiquées par l'IRCEM.

Les chiffres de l'IRCEM sont corrigés des doubles comptes correspondant aux salariés travaillant en direct pour deux ménages employeurs ou plus.

Le nombre d'heures travaillées correspond au nombre d'heures totales travaillées dans l'année par les salariés des particuliers employeurs. Pour les assistants maternels, le nombre d'heures totales est estimé par le BIPE sur la base de 39 heures de travail hebdomadaire pendant 47 semaines multiplié par le nombre d'assistants maternels.

La masse salariale brute de l'année calculée par l'IRCEM (assiette déclarative) est la masse salariale soumise à déclaration, hors charges patronales. Elle ne correspond toutefois pas aux salaires bruts effectivement versés : en effet, les charges des salariés déclarés au forfait sont assises sur le SMIC, ce qui minore le salaire réellement versé pour lequel on ne dispose pas d'information. L'écart se réduit toutefois au fil des ans, avec la hausse de la part des salariés déclarés « au réel ».

### **Les OASP prestataires (données DARES)**

Les données sur les OASP prestataires sont issues des Tableaux de bord des politiques de l'emploi (chapitre sur les emplois familiaux) publiés tous les mois par la DARES jusqu'à fin 2008. Les structures prestataires comprennent les activités prestataires des Associations agréées, y compris celles des CCAS et autres établissements publics, et des Entreprises privées agréées.

Le nombre de salariés correspond à la moyenne annuelle des données mensuelles. Ce nombre n'est pas corrigé des doubles comptes liés au fait que certaines personnes peuvent être salariées à la fois chez un prestataire et chez un particulier. La correction des doubles comptes suppose l'identification individuelle des salariés qui complètent un emploi en gré à gré chez un ménage employeur par un emploi chez un prestataire, ou par un emploi dans un autre secteur (par exemple pour une société de nettoyages de bureaux, ou dans la restauration). L'identification des cumuls d'emplois est en cours à l'INSEE, et sera prise en compte lorsque les chiffres seront disponibles. Le nombre d'heures correspond au cumul annuel du nombre d'heures payées au cours de chaque mois.

### **Volume d'emploi en ETP (estimation BIPE)**

Le volume d'emploi en ETP pour les salariés chez les particuliers employeurs et chez les prestataires est calculé sur la base de la moyenne des heures travaillées à temps plein dans les secteurs de services aux particuliers de 2005 à 2007 dans la comptabilité nationale (source INSEE), et d'une prévision BIPE pour 2008 et 2009. Le nombre d'heures moyen correspondant à un ETP est indiqué dans le tableau ci-après. On observe une hausse de 2% du nombre d'heures correspondant à un temps plein en 2007, lié à l'évolution positive du marché du travail cette année là, et à la mise en place de la TEPA. La dégradation de la situation de l'emploi qui a suivi a conduit à une nouvelle baisse du nombre d'heures moyen presté par les salariés à temps plein en 2008 et 2009.

	2005	2006	2007	2008(p)	2009 (p)
Services aux particuliers	1 444	1 431	1 457	1 451	1 442

(p) Préviation BIPE

Source : INSEE, Comptabilité nationale et prévision BIPE

### **Nombre de particuliers employeurs selon le mode de déclaration (source ACOSS)**

Le nombre de particuliers employeurs présenté dans le tableau est surévalué dans la mesure où un même employeur peut utiliser plusieurs modes de déclaration. Il peut donc être comptabilisé à la fois en DNS, CESU et Paje au cours de la même période.

### **Masse salariale**

La masse salariale présentée dans les tableaux correspond à la masse salariale versée aux salariés des particuliers employeurs. Elle exclut la masse salariale des salariés des OASP.

### **Valeur ajoutée (estimation BIPE)**

Compte tenu de l'importance actuelle du poids des particuliers employeurs dans le secteur, la valeur ajoutée est essentiellement constituée des rémunérations versées. L'estimation est à considérer à minima puisqu'elle ne prend pas en compte la différence entre les déclarations au forfait et au réel, et les salaires des personnels de structure des OASP.

La valeur ajoutée effective est donc supérieure à celle présentée dans les tableaux, mais le biais diminue au fil du temps avec la baisse du pourcentage de déclarations au forfait.

### **Calendrier de diffusion des données utilisées dans cette édition de l'Observatoire**

Les données relatives aux organismes agréés utilisées ici sont issues des tableaux de bord mensuels de la DARES, disponibles pour l'ensemble de l'année 2008 mais susceptibles d'être révisées lors de la publication du prochain tableau de bord annuel. Ces données sont définitives pour 2007 et provisoires pour 2008.

Les données relatives aux salariés des particuliers employeurs ont été communiquées à l'ANSP par l'ACOSS. Elles ont trait aux 4 trimestres de 2008 et au 1<sup>er</sup> trimestre 2009 mais restent provisoires.

Les informations traitées ont été communiquées par l'ACOSS en octobre 2009, par l'IRCEM en janvier 2010 et par la Dares en janvier 2010.

### **Les prévisions**

Les prévisions sont réalisées par le BIPE sur la base d'un modèle décrivant l'évolution du nombre de salariés, des heures totales prestées et de la masse salariale des salariés des particuliers employeurs.

Les estimations sont faites sur la base des données historiques sur la période 1993-2008. Le nombre de salariés occupant un emploi de maison, y compris les gardes d'enfants au domicile du particulier, est fonction de l'attractivité du secteur et d'un effet de demande mesurant l'impact des politiques publiques. L'effet d'attractivité du secteur pour les salariés est mesuré par l'évolution du salaire horaire brut et du taux de chômage des femmes : une augmentation du taux de chômage féminin attire plus de personnes dans le secteur des services à la personne. L'impact d'une hausse de salaire est également positif : une augmentation du niveau de rémunération (résultant par exemple d'une hausse du SMIC) entraîne une augmentation du nombre de salariés des SAP. L'effet de demande est mesuré par les aides à la solvabilisation et l'évolution du nombre de personnes âgées dépendantes (population âgée de 75 ans ou plus). Les politiques publiques visant à solvabiliser la demande – en particulier le crédit d'impôt – ont en effet un impact significatif sur les créations d'emploi.

Le nombre d'heures travaillées dans les services à la personne dépend de l'évolution des revenus des ménages, après déduction des charges contraintes (loyer, assurances obligatoires, charges liées au logement, abonnements de transport, remboursement des crédits), et du nombre d'heures prestées au cours de l'année précédente. Lorsque leur revenu réel « libre de charges contraintes » augmente, les particuliers employeurs augmentent le nombre d'heures de travail offertes. Lorsque la croissance des revenus faiblit, il en est de même du nombre d'heures de travail offertes. Par ailleurs, une détérioration du marché de l'emploi se traduisant par une hausse générale du chômage incite les particuliers employeurs à une plus grande prudence et ralentit le développement de la demande de services.

Le salaire horaire brut est fonction de l'évolution générale des revenus des ménages et de la situation générale sur le marché du travail. Toutes choses égales par ailleurs, une hausse du chômage ralentit le taux de croissance du salaire horaire moyen. En revanche, une augmentation du revenu des ménages favorise la hausse des rémunérations des salariés des services à la personne.